

du Canada. Cela veut dire que notre pays est aux prises avec des problèmes qui ne se présentent nulle part au monde, dans le domaine des communications radiophoniques, sauf dans le nord de la Sibérie, problèmes qui sont d'une importance primordiale non seulement pour la défense mais pour l'aviation civile et les communications. Il est donc convenable que le Canada consacre des efforts spéciaux à ce domaine de recherches et que les autorités civiles et militaires accordent leur appui à ces recherches. Le laboratoire de radio-physique du Conseil a conçu et fourni l'outillage spécial et a formé les opérateurs d'une série d'observatoires ionosphériques du ministère des Transports dispersés dans la zone des aurores boréales. Il analyse les résultats des observations de ces stations et ceux-ci servent non seulement à établir les pronostics courants des fréquences les plus efficaces des transmissions radiophoniques, mais sont utilisés aussi dans des recherches de caractère plus fondamental en vue d'améliorer les communications dans le nord. Ces résultats sont transmis au *Central Radio Propagation Laboratory* à Washington (É.-U.) qui s'en sert pour dresser les tables de prévisions des fréquences universelles. Le programme entier offre un exemple de spécialisation logique et de collaboration interministérielle et internationale efficace.

De nouveaux immeubles contenant des laboratoires pourront bientôt être occupés : à l'établissement de recherches pour la Marine, à Halifax (N.-É.), à l'établissement de recherches et de perfectionnement de l'armement près d'Ottawa et au laboratoire de recherches pour la défense à Kingston (Ont.). De nouveaux locaux sont en voie de construction en Ontario pour les laboratoires de recherches médicales pour la défense à Toronto et pour ceux des recherches chimiques pour la défense près d'Ottawa.

Conformément au programme qu'ils se sont tracé, les services scientifiques de défense continuent à mettre à la disposition du monde scientifique les résultats de leurs travaux qui n'ont pas qu'une importance militaire.

Le Conseil de recherches pour la défense entretient des rapports étroits avec le ministère de la Production de défense afin de s'assurer que les recherches et les perfectionnements sont coordonnés intimement avec la production.

## Section 2.—Collèges militaires et formation de l'état-major

**Collèges militaires canadiens.**—Le Collège militaire royal du Canada a été fondé à Kingston (Ont.) en 1876. Le *Royal Roads*, situé près de Victoria (C.-B.), a été établi en 1941; il était destiné à former des officiers de marine. Au mois de septembre 1948, ces deux institutions étaient constituées en Collèges militaires canadiens et dotées d'un programme d'instruction conjointe visant à préparer des officiers pour nos armées de mer, de terre et de l'air.

La durée des études est de quatre années, dont les deux premières peuvent être passées soit à l'un, soit à l'autre collège, mais les deux dernières au Collège militaire royal seulement. Les cadets qui fréquentent *Royal Roads* pendant les deux premières années du cours général ou de génie se rendent ensuite au Collège militaire royal pour y compléter leurs études. Les frais de scolarité s'établissent à \$580 pour la première année et à \$330 pour chacune des années subséquentes.

Les diplômés possèdent, sans autres études académiques, les titres et qualités nécessaires pour être admis dans l'une des trois armes, à l'Active ou à la Réserve, comme sous-lieutenants intérimaires dans la Marine, lieutenants dans l'Armée, ou sous-lieutenants d'aviation dans le C.A.R.C. Les diplômés des services techniques peuvent être envoyés à des universités désignées jusqu'à l'obtention d'un degré universitaire.